

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 septembre 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1329)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1350

présenté par
M. Goldberg

à l'amendement n° 992 de Mme Abeille

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« de préavis ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.